

LES ARTICLES CONTRACTÉS

À + article défini	Masculin	Féminin
Singulier	au/ à l'	à la/ à l'
Pluriel	aux	aux

De + article défini	Masculin	Féminin
Singulier	du/ de l'	de la/ de l'
Pluriel	des	des

1-Avec la préposition: à

- On va hôtel
- Marie va restaurant
- Mes amis vont université
- Tu vas école
- Vous allez plages

- Nous allons maison
- Je vais jardin
- Pierre et Paul vont cathédrale
- Elles vont hôpital
- Je vais plage

2-Avec la préposition: de

- On vient hôtel
- Marie vient restaurant
- Je viens université
- Tu viens école
- Tu viens plage

- Vous venez plages
- Nous venons maison
- Je viens jardin
- Pierre vient cathédrale
- Vous venez hôpital

3-Cherche la bonne réponse:

- On utilise quand le mot suivant commence par
- On utilise quand le mot suivant est au
- On utilise quand le mot suivant commence par
- On utilise quand le mot suivant est au

Point final

CARMEN ESCRIVÀ 